

Montréal, le 1^{er} avril 2011

Madame Nicole Biederbeck
Directrice d'éducation
Fondation de l'Eau Potable Sûre
info@safewater.org

Madame,

Nous accusons réception de votre courriel du 28 mars dernier et nous vous remercions d'avoir pris le temps de communiquer avec nous pour connaître notre position sur la qualité de l'eau potable.

Au niveau international, le Bloc Québécois constate que les accords commerciaux internationaux – particulièrement l'ALÉNA – sont loin d'être clairs lorsqu'il s'agit de reconnaître la compétence exclusive du Québec sur ses ressources hydriques. Nous souhaitons d'abord que l'eau soit exclue de tout accord commercial avec les États-Unis et le Mexique. Comme vous vous en doutez certainement, nous nous devons d'être vigilants puisque les pénuries d'eau aux États-Unis commencent à se faire sentir.

Nous sommes également préoccupés par l'accès à l'eau potable chez les communautés autochtones. Il est inconcevable que cette situation perdure. Le Bloc Québécois continuera de réclamer des investissements majeurs du fédéral afin que les communautés autochtones aient accès à de l'eau potable.

Force est de constater qu'une trop grande quantité d'eau potable se perd en raison du mauvais état des conduites d'eau de nos municipalités. Bien que les affaires municipales relèvent de la compétence du Québec, il est de la responsabilité d'Ottawa d'appuyer financièrement le Québec dans ses projets de réfections des infrastructures municipales.

Or, entre 1994 et 2003, soit en une décennie, le gouvernement fédéral n'a investi que 1,15 milliard de dollars dans les infrastructures municipales au Québec. Ces investissements furent nettement insuffisants pour répondre aux besoins du Québec et nous subissons aujourd'hui les conséquences de ce manque de considération de la part d'Ottawa.

C'est pourquoi le Bloc Québécois demande au gouvernement fédéral de regrouper ses programmes sous la forme d'un fonds monétaire de transfert unique et inconditionnel qui soutiendra les efforts du Québec tout en respectant ses compétences.

Dans la même veine, le Bloc Québécois presse le gouvernement fédéral afin que le calcul des quotes-parts des investissements en infrastructures soit modifié de façon à tenir compte de la capacité des différentes instances. Nous estimons que la formule suivante est équitable, soit que le gouvernement fédéral assumerait 50 % des dépenses, le Québec en assumerait 35 % et les municipalités, 15 %.

Tel que vous pouvez le constater, le Bloc Québécois assume ses responsabilités en ce qui concerne la protection de cette importante ressource.

Ayez la certitude que le Bloc Québécois demeure à votre écoute et ne ménage aucun effort pour agir de façon responsable et éclairée dans le meilleur intérêt des Québécoises et Québécois.

Veillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.